

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENTICE

Paris, le vendredi 27 mars 2020

COMMUNIQUÉ

Dans le contexte du confinement pour lutter contre l'expansion du virus Coronavirus-COVID19, le Président de l'Assemblée nationale, Richard FERRAND, a souhaité que l'institution, qui vient de voter les mesures d'urgences sanitaires, continue de s'engager face à la crise.

Dans ce cadre, l'Assemblée nationale a décidé de s'associer à la démarche du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse Jean-Michel BLANQUER en apportant sa contribution au dispositif « Nation apprenante ».

Ainsi, La Chaîne Parlementaire (LCP), accessible sur le canal 13 de la TNT, va bouleverser ses programmes à partir du lundi 30 mars pour permettre la diffusion d'émissions éducatives et autres documentaires à destination des professeurs, des lycéens et de leurs familles. Ce partenariat avec le dispositif "Nation apprenante" sera diffusé à l'antenne du lundi au vendredi de 9h à 11h, et les lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

Pendant toute cette période, les équipes de LCP maintiendront leur mission d'information parlementaire, et poursuivront la diffusion des Questions d'Actualité au Gouvernement chaque mardi à 15h.

CONTACT PRESSE :

Christophe MALBRANQUE – 01 40 63 59 48

presse.presidence@assemblee-nationale.fr